

Organisateur de l'activité

- **Nom**
CLOAREC-LE NABOUR
- **Prénom**
CHRISTINE
- **Adresse**
5 RUE DE LA BRIQUETERIE - 35500 VITRE
- **Raison sociale**
DEPUTEE

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Consultations citoyennes : quelle est votre Europe ?
- **Description de l'activité**
Intro par Mme Cloarec-Le Nabour, députée et Mme Vedrenne, directrice de la maison de l'Europe de Rennes. Ensuite, les participants selon leur appétence se répartissent dans 4 ateliers : culture, éducation, entreprise et citoyenneté. Débat à partir d'un questionnaire puis chaque groupe en plénière doit présenter 3 propositions, suggestions pour améliorer la situation actuelle. Et les participants votent pour celles qu'ils semblent la plus pertinente dans chaque atelier.
- **Date et heure**
le 15 octobre 2018 de 18h à 20h
- **Lieu**
Le FIVE- place de la gare à Vitré
- **Nombre de participants**
16

- **Catégories de publics présents**
retraités - actifs- 1 lycéen - 1 étudiante
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Christine Cloarec-Le Nabour, députée et Marie-Pierre Vedrenne, directrice de la maison de l'Europe

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
- citoyenneté, éducation, entreprise et culture
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
ATELIER CULTURE (Christèle Tropée)

En préambule, il a été rappelé que l'UE s'est constituée sur des fondements économiques et non sur une coopération culturelle. Ce n'est donc que très progressivement que l'UE s'est dotée d'une politique culturelle. La mise en œuvre du premier plan d'action "culture" date de 1977. Dans les années 80, l'UE est face au développement de la radiodiffusion par satellite, mais c'est dans le traité de Maastricht en 1992 que les compétences dans le domaine de la culture sont conférées. On parle alors de "diversité culturelle".

Question 1 : la Culture en Europe

Il a été précisé que le domaine culturel est porteur de valeurs positives autour d'une intelligence collective pour "faire œuvre" ensemble.

Les participants ont souligné la contradiction autour de la culture ; en effet, si l'offre culturelle est large et l'accès dit "facilité" : rien n'est pour autant mis en place pour simplifier et s'appropriier le monde culturel européen. Les musées nationaux français ne sont pas gratuits (en contradiction avec ce que propose la Grande-Bretagne). Les musées français sont des sanctuaires. Il manque une vie "dans" les musées. Les participants notent qu'il manque une attractivité familiale affirmée. Les Européens doivent pouvoir choisir leur culture sans discrimination sociale (coût des entrées, lieux élitistes...).

Question 2 : Développement Pass CCE : aucun membre du groupe ne connaissait cette initiative. Pour appréhender les offres culture il est indispensable pour les participants de connaître et d'identifier les partenaires. Les participants s'interrogent sur le partenariat de l'éducation nationale sur le Pass CCE.

Question 3 : Comment intégrer l'essor du numérique dans la culture ?

– sensibilisation à la population du développement du numérique : les participants soulignent que le système est à géométrie variable et qu'il dépend des territoires (fracture numérique)

– quels moyens pour l'accès à tous au numérique : Il est précisé que cela dépend de la motivation des Elus et fonctionnaires (territoires) pour faciliter cette question des

moyens. Il faudrait des accès internet gratuits dans l'ensemble des lieux culturels publics (musées, médiathèques...) et peut-être une plate-forme / guichet unique qui regrouperait toute les offres cultures en Europe par esthétiques, par pays...

Les 3 propositions de cet atelier :

1 - Lien avec l'éducation : Mettre en avant la découverte des différentes esthétiques et impulser la pratique dans le circuit éducatif dès le plus jeune âge.

2 - Mise en valeur des particularités : permettre de renforcer le sentiment d'appartenance dans le respect des traditions et des cultures nationales et régionales. Idée d'un 9 mai férié pour tous.

3 - Informations sur les offres culturelles européennes : Nécessité d'avoir une meilleure communication des actions culturelles européennes (ex : l'assemblée présente ignorait que le lien de l'Europe sur les Journées Européennes du Patrimoine, idem sur les Journées Européennes des Métiers d'Art).

ATELIER EDUCATION (Nathalie Martin)

Question 1 – Quelles priorités pour une stratégie commune de l'éducation européenne ?

- Un partage des bonnes pratiques en prenant en compte les spécificités de chaque pays au niveau de son histoire, de sa culture... Une adaptation est forcément nécessaire (ne pas niveler). Il faudrait harmoniser le calendrier de la rentrée des classes afin de favoriser les passerelles entre pays.

- Une reconnaissance des diplômes professionnels qui pourrait passer par une certification prenant en compte les compétences acquises.

Le groupe a aussi évoqué la notion de CV citoyen qui prend en compte non seulement les diplômes acquis mais qui met aussi en avant l'engagement associatif. Le but est d'améliorer l'employabilité des jeunes engagés.

- La notion de compétences civiques et donc d'appartenance à l'UE est aussi apparue importante. Il faudrait généraliser ce qu'on appelle en France l'EMC = Enseignement Moral et Civique à l'ensemble des pays de l'UE.

Question 2 – Le programme ERASMUS+

Le programme n'est pas assez connu : manque d'informations.

Le dossier d'inscription lourd et les critères d'éligibilité ne poussent pas à faire de demande.

Problème pour la validation des études réalisées dans un autre pays : matières différentes, valeur de la notation...

Pour les demandes d'aides, des dysfonctionnements existent : le lieu de rattachement est-il le lieu de vie de l'étudiant (de sa famille) ou celui de l'université auquel il appartient ? Quand il s'agit de 2 régions différentes, chacun se renvoie la balle.

Question 4 – L'apprentissage des langues

Nécessité de revoir la méthode d'apprentissage des langues : plus de pratique, de mise en application que de théorie.

Ce n'est pas l'âge auquel on commence l'apprentissage de la langue qui compte mais la qualité même de cet apprentissage.

Impératif de développer des échanges comme le programme Brigitte Sausey avec d'autres pays.

Les 3 propositions de cet atelier :

- 1- Mettre l'accent sur la méthodologie d'apprentissage des langues étrangères.
- 2- Développer la notion de CV citoyen pour une employabilité inter-pays facilitée.
- 3- Reconnaître les diplômes professionnels.

ATELIER CITOYENNETÉ (JérémyGautier)

Question 1 – Aujourd'hui, que représente l'UE pour vous ? L'UE a-t-elle une signification et une proximité avec vous ?

L'image que renvoie l'UE n'est pas la même pour tous en fonction des générations, et son rôle a également évolué. L'union symbole de paix, une des bases de sa représentation est quelque chose d'acquis pour la nouvelle génération. Tout comme la monnaie unique.

L'UE est aujourd'hui encore et pour tous symbole de libre circulation des biens et des personnes. On va parler d'Europe économique, écologique et de sécurité. Voilà les 3 principaux axes sur lesquels une grande partie des Européens va se regrouper.

Question 2 – Selon vous, quelle place le citoyen possède-t-il au sein de l'UE ? Quel est votre sentiment d'appartenance ? Vous sentez-vous acteur au cœur de l'UE ?

Le citoyen est défini comme une personne responsable et qui agit autour de lui, pour sa communauté, c'est un acteur de la société. Le sentiment d'appartenance et l'attachement affectif de chacun à l'UE est réel mais assez subjectif, rien ne paraît concret. Il est difficile de se revendiquer clairement européen, d'autant plus en étant à l'étranger. Une grande partie des concitoyens vont plus facilement avoir un sentiment d'appartenance nationale que supranational (terme qui pourrait définir l'UE).

Les projets cofinancés par l'UE passent souvent inaperçus car lors des inaugurations ce financeur n'est pas incarné et parfois même pas cité.

Quant aux députés européens, ils rendent peu compte de leur action sur le terrain.

Question 3 – Par quels projets pensez-vous devenir acteur de l'UE (du local à l'Européen) ?

Pour devenir acteur de l'UE il faut déjà développer le sentiment d'appartenance.

Multiplier les débats et les sujets transnationaux. Que ce soit à travers des projets de regroupement (candidatures communes à des bourses, regroupement d'entreprises) ou à travers le vote, des sujets d'actualité comme l'écologie ou la sécurité sont au cœur des attentes d'une grande partie des Européens.

L'Europe doit aussi pouvoir se solidariser pour devenir un acteur mondial de l'économie pour concurrencer les grandes puissances que sont les USA et la Chine/l'Asie. S'allier et créer ses propres GAFA ; devenir un acteur du numérique et de l'innovation.

Autre idée mise en avant la création d'une carte d'identité européenne (sur le principe de la CEAM - carte européenne d'assurance maladie). Cette dernière pourrait remplacer ou compléter la carte d'identité nationale et ainsi créer un sentiment d'appartenance lors de son obtention dès la naissance/l'enfance.

Dernière suggestion pour passer de la dimension cocardière nationale à un sentiment d'appartenance et de citoyenneté européennes : En golf, la Ryder Cup oppose l'Europe aux USA ; en tennis la Laver Cup oppose l'Europe au reste du monde ; l'une et l'autre suscitent un engouement avéré.

Sur ces modèles, un participant propose d'initier d'autres compétitions impliquant des équipes d'Europe, non seulement dans le domaine du sport (athlétisme, natation, judo, voile, équitation, ski, échecs, ...) mais aussi dans des disciplines liées au numérique, aux nouvelles technologies, aux métiers (style "WorldSkills"), à l'environnement, etc. Plus banale, pour stimuler la participation des électeurs aux élections européennes, si cela n'existe déjà, il propose de réfléchir à la création de trophées ou autres récompenses qui valoriseraient les collectivités affichant les meilleures participations, le tout assorti d'une bonne communication en amont du scrutin pour faire naître et stimuler un esprit de compétition.

Les 2 propositions de cet atelier :

- 1- Créer une carte d'identité européenne
- 2- Développer les sujets transnationaux

ATELIER ENTREPRISE (Marie-Pierre Vedrenne)

Question 1 – L'EU reconnaît le rôle central des PME dans l'économie européenne et l'importance des petites entreprises par l'adoption de la Charte européenne des petites entreprises. L'UE veut promouvoir le développement des PME ainsi que leur compétitivité, quelle est pour vous la priorité ?

Connaissance du marché européen pour faire remonter les réseaux existants.

Tous les financements européens doivent répondre à la stratégie 20/20

Il nous apparaît nécessaire de promouvoir l'esprit d'entreprise pour remettre le salarié au cœur de l'entreprise via l'intéressement la participation et son bien-être

Nous remarquons les difficultés de créer une entreprise avec des lourdeurs administratives propres à la France.

Question 2 - Pour une croissance intelligente et inclusive. L'UE doit développer la compétitivité des entreprises pour la croissance et l'emploi : quelles sont pour vous les priorités ?

Il faut créer plus de passerelles dans les formations.

Permettre l'accès à des petites entreprises système de formation par exemple avec le numérique pour mieux se faire connaître

L'UE peut être un vrai levier mais il y a un décalage entre les mesures européennes et leur application en France

Les administrations compliquent la chose pour garder une certaine autonomie

Nous aimerions donc plus de passerelle entre les mondes pédagogiques et l'entreprise

Question 3 – Quelle intervention de l'UE ?

L'UE doit continuer à intervenir en parallèle dans de nombreux instruments financiers (mécanisme européen de stabilité, garanties de prêt aux petites et moyennes entreprises, fonds fiduciaires dans le domaine de l'aide au développement, etc.) ou laisser cette intervention à chaque État membre ?

Il y a une harmonisation à faire sur la politique sociale avec par exemple les travailleurs de Pologne dans le domaine des transports.

Les aides des régions sont mal connues ou méconnues il faut plus de pédagogie et d'information.

Chaque échelon et leur responsabilité doivent être connus de tous.

Les 2 propositions de cet atelier :

- Favoriser la connaissance du marché européen
- Harmoniser les politiques sociales

- **Pistes de proposition formulées**

Voir ci-dessus le compte rendu des ateliers et les propositions formulées

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

[Not answered]